

BULLETIN D'INSCRIPTION

CANTINE PERISCOLAIRE GARDERIE

2021/2022

Renseignements concernant les parents ou le représentant légal de l'enfant

RESPONSABLE LEGAL 1 : Payeur par défaut

Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Nom de naissance :

Date de naissance :

Père Mère Autre

Numéro de téléphone :

Email obligatoire :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

SITUATION DE FAMILLE :

Vie commune Divorcé.e Séparé.e
 Célibataire Marié.e Pacsé.e Veuf.ve

RESPONSABLE LEGAL 2 :

Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Nom de naissance :

Date de naissance :

Père Mère Autre

Numéro de téléphone :

Email obligatoire :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

SITUATION DE FAMILLE :

Vie commune Divorcé.e Séparé.e
 Célibataire Marié.e Pacsé.e Veuf.ve

Renseignements concernant l'enfant

Nom : Prénom : Né.e le :

ECOLE FREQUENTEE : CLASSE :

Votre enfant fréquentera :

- CANTINE PRESENCE :** OCCASIONNELLE LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI
- PERISCOLAIRE/GARDERIE :** MATIN et/ou SOIR par mois
- MERCREDI PRESENCE avec repas :** MATIN APRES MIDI JOURNEE par mercredi

Allergies : oui non Si oui lesquelles :

Nom du médecin traitant :

Nom et téléphone de la personne (autre que père et mère) à contacter en cas de problèmes :

Pièces justificatives de revenus

Nom allocataire CAF :

N°allocataire CAF :

QF : <800 ≥800

- Si vous êtes allocataire de la caisse d'allocations familiales : fournir l'attestation CAF de moins de 3 mois sur laquelle figure votre QF **OBLIGATOIRE**.
- En cas de garde alternée, chaque responsable légal doit remplir un bulletin d'inscription, fournir les justificatifs ainsi que le planning de garde (jours pour lesquels la restauration scolaire lui sera facturée).
- Je ne souhaite pas fournir de justificatif de ressources et j'ai pris note que la tranche tarifaire la plus élevée me sera appliquée.

TARIFICATION

La grille tarifaire est fixée par la communauté de communes Perthois Bocage et Der. Les différentes tranches tarifaires applicables en septembre 2020 sont :

SAINT REMY EN BOUZEMONT / LUXEMONT / THIEBLEMONT			
CANTINE	Tarif		
	Quotient familial	Tarif 1 < 800 €	Tarif 2 ≥ 800 €
	Repas		3€
Garderie (obligatoire)		0.90€	1€

SAINT REMY EN BOUZEMONT / LUXEMONT / THIEBLEMONT			
PERISCOLAIRE GARDERIE *Matin *Soir	Tarif		
	Quotient familial	Tarif 1 < 800 €	Tarif 2 ≥ 800 €
	Matin par mois		12 €
Après-midi par mois		12€	14€

SAINT REMY EN BOUZEMONT / LUXEMONT / THIEBLEMONT			
MERCREDI *Matin *Après mdi *Journée	Tarif		
	Quotient familial	Tarif 1 < 800 €	Tarif 2 ≥ 800 €
	Matin		9 €
Après-midi		9 €	10 €
Journée		19 €	21 €

A..... Le.....

Signature des parents ou du représentant légal

L'inscription vaut acceptation des règlements intérieurs de la restauration scolaire, du périscolaire/garderie de la communauté de communes Perthois Bocage et Der consultables sur le site Internet de la communauté de communes.



Communauté de Communes
Perthois - Bocage et Der